



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Limousin

Congrès ABF du 6 au 8 juin 2024 à Toulon : bourses

2 bourses de participation au CONGRES ABF peuvent être accordées par l'**ABF Limousin**

si votre collectivité ne vous finance pas le déplacement pour le congrès, l'ABF peut vous aider grâce à l'octroi d'une bourse :

? QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les adhérent·e·s ABF à jour de leur cotisation annuelle ou agents d'une collectivité adhérente ;
- Des agent·e·s de catégorie C ou B, des salarié·e·s du privé, des bénévoles, avec une priorité pour les catégories C et les personnes n'ayant jamais participé à un congrès.

? CE QUI EST PRIS EN CHARGE

- L'inscription au congrès (hors repas et soirée)
- Les frais de nuitée et de trajet dans la limite du plafond de 80€ par nuitée et sur la base d'un tarif train 2e classe.

Il faut faire l'avance des frais, l'ABF Limousin effectue ensuite les remboursements sur justificatifs (factures/billets à votre nom).

? OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

- Fournir les justificatifs originaux nécessaires au remboursement de leurs frais ;
- Faire un retour de cette expérience : les séances auxquelles vous avez assistés, vos impressions, des photos, des anecdotes, ...

Pour en faire la demande assobiblimousin@gmail.com